

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2017-053

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 13 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept le treize du mois de juin à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes du CHILLOU sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

18 présents + 6 pouvoirs :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Jean-Marie COLIN, Maryse CHARRIER, Jacky PRINCAY,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Michel PROUST,
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin: Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnrière: Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers :

Membres suppléants présents :

- ✓ Commune de Maisontiers : Alain GILLES

6 pouvoirs :

- ✓ Claude SERVANT a donné pouvoir à Jean-Michel PROUST
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Huguette ROUSSEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jacky METAY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Jean-Marie COLIN

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Jean-François COIFFARD, Claire SAINCOURT, Jacques METREAU, Claude SERVANT, Jean-Pierre CESBRON, Viviane CHABAUTY, Huguette ROUSSEAU, Jacky METAY

Maryse CHARRIER a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 06 juin 2017

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET ET L'ASSOCIATION RADIO VAL D'OR DU BATIMENT SITUÉ
14 RUE DE L'AUMONERIE – 79600 AIRVAULT**

Après délibération et à la majorité des membres présents et représentés (2 contre), le Conseil Communautaire :

- ✓ **Décide de signer une convention avec l'association Radio Val d'Or** afin
 - de mettre à disposition de l'association Radio Val d'Or le local situé 14 rue de l'Aumônerie à Airvault, cadastré ZK 422.
 - de déterminer les engagements de chaque partie
- ✓ **Décide** que cette convention, jointe en annexe, est établie pour une durée de 3 ans reconductibles à compter du 14 juin 2017.
- ✓ **Autorise M. Le Président** ou son représentant à signer ladite convention.

AR-Préfecture

079-200041416-20170613-D2017053-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 23-06-2017

Publication le : 23-06-2017

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOLILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAULTS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades BP 60002
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 84 93 48